



Rue Félix De Keuster 58 - 1150 Bruxelles - Tél/Fax 02/779.07.87 - GSM 0488/60.87.18



**2020 – 2021**

## J'ai rêvé d'une école...

par Jacques Salomé – psychosociologue et écrivain

Déjà tout enfant, sur les bancs en bois satinés de l'école primaire, je rêvais d'une école différente. Dans ce temps-là, j'imaginai une école où les récréations seraient plus longues, où la cour de l'école comporterait plusieurs territoires : un bois bien sûr, avec des arbres suffisamment grands pour pouvoir grimper dessus et faire des cabanes jusqu'à leur cimes, et puis des coins secrets où il serait possible de se cacher pour partager les secrets que les adultes ne pouvaient comprendre, et enfin un endroit où il serait possible de tout faire : de creuser, de bâtir, de déconstruire, de planter ou de cultiver...

Plus tard j'ai rêvé d'une école où il n'y aurait pas de punitions et surtout où le maître ou la maîtresse, comme on disait à cette époque, mettrait en valeur devant les autres l'une ou l'autre de mes qualités (*rare et précieuses*) et non pas mes insuffisances (*nombreuses et multiples*). Une école où il aurait été possible de parler, de se dire et surtout d'être entendu.

J'ai rêvé aussi d'une école où il serait possible de partager réellement ce que l'on sait sans courir le risque d'être disqualifié ou rejeté. Une école qui aurait renforcé ma confiance, une image positive de ma personne, le goût du beau.

Aujourd'hui je rêve d'une école où il serait possible de transmettre au-delà des savoirs de base (*lire, écrire, compter, s'exprimer*) et des savoirs faire indispensables pour développer les ressources propres à chaque enfant (*afin de leur permettre de vivre en société et de tenir plus tard leur place d'adulte dans un monde en mutation*). Je rêve d'une école où il serait possible de transmettre du savoir être (*être mieux avec moi-même*), du savoir créer (*en s'appuyant et en valorisant ma créativité*), du savoir devenir (*en me préparant à affronter l'imprévisible, les changements et les bouleversements à venir*).

Et comme je ne me refuse rien, puisque je suis dans un rêve, je rêve d'une école où l'on apprendrait à reconnaître, à cultiver et à aimer la beauté. La beauté sous toutes ses formes, celles de la vie ardente qui nous entoure, de la nature et de son immense générosité, des œuvres d'art naturelles et celles imaginées par les humaines, de l'esprit et de toutes les actions merveilleuses dont sont capables parfois les hommes.

Dans ce rêve, vous l'avez entendu à demi-mot, il y aurait des enseignants relationnels. Des enseignants qui auraient le souci d'établir une relation vivante avec chaque enfant, qui transmettraient les prémices, les fondements d'une communication sans violence, dans laquelle les rapports de force n'existeraient pas.

Des enseignants qui proposeraient et se donneraient les moyens de créer avec chaque enfant des échanges en réciprocité, des partages dans lesquels seraient exclus les jugements de valeur, les disqualifications, les culpabilisations, les collusions entre la personne et le comportement, où les rapports dominants - dominés n'auraient plus de raison d'être !

Des enseignants qui considéreraient que la communication relationnelle est la sève vivante qui nourrit la confiance en soi, le respect d'autrui et la tolérance.

Des enseignants qui auraient le souci de mettre en place dans cette mini société qu'est une école, les ancrages indispensables pour une cohabitation sereine et une existence harmonieuse.

Des enseignants qui accepteraient de transmettre des règles d'hygiène relationnelles communes, susceptibles d'être non seulement appliquées dans l'univers scolaire, mais qui pourraient aussi être transmises à la famille.

« *Entre le rêve et la réalisation, disait ma grand-mère, il y a seulement un pas à franchir en dehors de sa tête et un geste à faire en dehors de ses habitudes pour cheminer autrement avec un autre* ».

## Le mot de la direction

Parce que, pour nous, il ne s'agit pas d'un simple rêve mais bien de valeurs fondamentales ancrées dans la culture de notre école. Valeurs que nous construisons, développons et vivons quotidiennement avec nos élèves.

Vivre ensemble, être des citoyens responsables dans un monde pluraliste, où l'accueil et la rencontre des différences enrichissent l'ouverture du cœur font partie des fondements de notre école.

Conscients du rôle que nous pouvons jouer en tant qu'organisation éducative, notre école poursuit son cheminement dans le projet « graines de médiateurs », programme de formation organisé par l'Université de Paix. Ce projet s'inscrit dans les valeurs citoyennes prônées par l'école et offre aux enfants et à l'équipe éducative (professeurs, personnel encadrant et direction) des ateliers, des animations, des formations pour gérer autrement les conflits et la violence.

Ce projet, pour s'ancrer dans les habitudes de l'école doit être vivant, c'est en ce sens où nous poursuivrons nos actions (animations « graines de médiateurs », conseil des élèves, conseil de coopération au sein des classes, lois dans l'école, zones de jeux...) et que de nouvelles verront le jour (projets divers mettant à l'honneur la communication dans toutes ses dimensions comme le programme de massage, de pleine conscience...) et nos réflexions sur la mise en œuvre d'un climat positif et serein propice aux apprentissages.

Parce qu'ensemble nous avons le devoir de conduire nos enfants vers plus de sérénité, de tolérance, d'ouverture et d'acceptation des différences, nous tenons à mettre tout en œuvre pour développer davantage leurs capacités à communiquer et à construire, avec eux, des outils qui faciliteront les rencontres, les échanges et la vie en communauté, que cela soit à l'école, en famille ou dans la société en générale.

C'est sur ce chemin que je vous propose de vivre cette année scolaire 2020-2021 avec toute l'équipe du Sacré-Cœur.

Que votre année scolaire parmi nous voit germer en chacun de vous encore plus de paix et de joie de vivre ensemble.

Géraldine Echaute



Extrait du programme

Pour accompagner les enfants dans l'apprentissage de la prévention et de la gestion positive des conflits, quatre rouages sont travaillés (en lien avec le Décret Missions de 1997) :

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Se connaître, se faire connaître</li><li>• Créer des règles, construire des repères pour vivre ensemble</li><li>• Apprivoiser les différences comme un enrichissement pour le groupe</li><li>• Décoller les étiquettes, reconnaître en chacun ses dons et ses particularités</li><li>• Permettre à chacun de prendre sa place dans le groupe et respecter celle des autres</li><li>• Augmenter la confiance en soi et en l'autre</li><li>• Développer l'estime de soi</li><li>• Expérimenter la coopération – apprendre à coopérer</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>•</li><li>• Confronter les représentations de chacun par rapport au conflit</li><li>• Définir le conflit</li><li>• Prendre conscience de sa manière de réagir en situation conflictuelle</li><li>• Découvrir les attitudes possibles en cas de conflit</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Distinguer les faits, les jugements et les sentiments</li><li>• Gérer ses émotions de manière acceptable</li><li>• Développer ses capacités d'écoute et de reformulation</li><li>• Développer ses capacités d'empathie</li><li>• S'initier à la communication non verbale</li><li>• Découvrir les freins et les leviers de l'écoute</li><li>• Découvrir la notion de besoin et s'exprimer en termes de besoin</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>•</li><li>• Utiliser le message «je» et le message «clair»</li><li>• Formuler une demande claire, concrète, négociable et réaliste</li><li>• Ecouter une demande</li><li>• Elargir le champ des solutions (recherche créative)</li><li>• Trouver des solutions satisfaisantes pour chacune des parties</li><li>• Pratiquer la négociation</li><li>• Pratiquer la médiation</li></ul>

Pour que l'accueil hors temps scolaire soit EXTRA !



L'« **ASBL Promosport** » organise tout l'encadrement des garderies du soir et du mercredi après-midi afin d'offrir à vos enfants des temps de fin de journée de qualité supérieure. Ces professionnels du secteur proposent à tous, de 2 ans et demi à 12 ans, des activités créatives, sportives, artistiques, d'éveil...tout en s'inscrivant dans le projet et les valeurs de notre l'école. Convaincue que ce nouveau projet permettra à vos enfants de vivre les temps extrascolaires dans un climat serein, sécurisant et épanouissant.

#### **Leurs objectifs généraux :**

Accueillir les enfants après l'école dans un cadre convivial, sur base d'un projet pédagogique mettant l'accent sur leur bien-être et leur épanouissement, en leur proposant des activités diverses et adaptées. Le rôle des animateurs est notamment d'encadrer les enfants afin qu'ils puissent participer à des activités sportives, créatives, d'éveils ou plus libres. L'accueil ne se limite donc pas à de la simple surveillance.

#### **Les activités proposées :**

*Pour les maternelles :* activités thématiques : psychomotricité, ateliers moteurs, jeux de coopération, éveil corporel, éveil rythmique musical et théâtral, éveil artistique, éveil nature, éveil culinaire (occasionnel), contes et légendes, ... sous forme de tournante.

*Pour les primaires :* **étude dirigée et jeux animés** : Surveillance encadrée avec des jeux animés libres que l'enfant peut choisir (ballon, bricolage, jeux de réflexion, jeux de logique, jeux d'adresse, ...) Matériel mis à disposition.

## L'équipe éducative

Voici l'équipe éducative qui sera ravie d'accompagner vos enfants tout au long de cette année scolaire :

### Equipe maternelle

**Classe d'accueil** : Déborah Aragon, Aurélie Wartel et Margaux Phillips

**Plateaux 3 et 4 ans** : Isabelle Nélis, Mélinée Holemans, Natacha Lekenne, Pascaline Iwes, Véronique Bruyninckx et Laura Drouillon

**Troisièmes maternelles** : Véronique Mortier et Marie-Noëlle Wathelet

**Puéricultrice** : Valérie Collignon

**Psychomotriciens** : Gateau Cathy, Bourguignon Romain et Laurence Lenoble

### Equipe primaire

**Premières années** : Aurélie Poquet Kathleen Bouvy

**Deuxièmes années** : Sandrine Maurissen et Julie Meganck

**Soutien scolaire** : Laura Drouillon et Mercedes Lindholm

**Professeur de néerlandais 1P et 2P** : Anne Ranjard

**Troisièmes années** : Annick Darc et Reumont Caroline

**Quatrièmes années** : Annick Geets et Lydia Clooth

**Soutien scolaire** : Hugues Léonard

**Professeur de néerlandais 3P et 4P** : Anne Ranjard et Sacha Van Droogenbroeck

**Cinquièmes années** : Nathalie Schaheys et Thomas Hendricks

**Sixièmes années** : Béatrice Hody et Frédéric De Myttenaere

**Professeurs de néerlandais 5P et 6P** : Sacha Van Droogenbroeck

**Professeurs de gymnastique et de natation** : Gateau Cathy, Bourguignon Romain et Laurence Lenoble

**Animation religieuse** : L'Abbé Edouard Marot

**Educatrice** : Doriane Panneels

### Personnel encadrant

Lourdes, Chantal, Cécilia et Biam.

**Secrétariat** : Géraldine Duqué

**Direction** : Géraldine Echaute



## Charte des droits et devoirs des parents du Sacré-Cœur de Stockel



### ***Eduquons les enfants main dans la main, de la coéducation pas de la cogestion !***

Selon Bruno Humbeeck, psychopédagogue : « Coéduquer, ce n'est pas coenseigner. Si le parent critique les méthodes d'enseignement, cela irrite les enseignants et amène l'école à dresser des barrières pour éviter de se laisser envahir par certains parents.

Coéduquer, ce n'est pas non plus cogérer. Quand le parent porte des jugements sur la manière de gérer l'espace scolaire (Vous ne devriez pas autoriser cela dans la cour de récréation, Vous devriez faire construire un préau, etc.), cela est aussi perçu comme une intrusion.

Coéduquer avec la famille, ce n'est pas non plus éduquer la famille. Si l'enseignant se permet de juger la famille (Votre enfant est mal élevé, La tenue de votre enfant est négligée, etc.), il se pose en police de la famille et devient intrusif dans l'espace familial.

Quand on parvient à éviter ces trois écueils, la collaboration devient possible et elle est bénéfique pour tous, en particulier ceux qui sont confrontés à des différences importantes entre l'univers familial et l'univers scolaire. »

### ***Nous école, nous nous engageons à :***

- donner un enseignement de qualité à tous
- préparer les futurs adultes de demain en aidant les élèves à s'approprier davantage les compétences du 21<sup>ème</sup> siècle
- accompagner votre enfant pour qu'il se développe dans sa globalité en respectant ses particularités
- utiliser des méthodes pédagogiques variées permettant un apprentissage complet et durable
- offrir une prise en charge spécifique aux enfants en difficulté
- offrir un climat de travail et de vie serein et positif
- développer la capacité à gérer les émotions et les conflits dans un esprit constructif
- transmettre les valeurs chrétiennes : amour, pardon, respect, espérance, joie, paix, justice, courage, partage, honnêteté et reconnaissance

### ***Nous sollicitons de votre part :***

- -d'avoir pris connaissance et de respecter le règlement de l'école établi dans le ROI disponible sur le site [lesacrecoeur.be](http://lesacrecoeur.be)
- -d'être au sein de l'école un exemple positif pour votre enfant : dire bonjour, merci, pardon, s'il vous plait...
- -de s'intéresser au travail qui a été réalisé en classe et de signer quotidiennement le journal de classe
- -de respecter scrupuleusement les horaires et temps scolaires (début des cours – congés)
- -de contribuer à entretenir un climat de confiance mutuelle et une relation de respect envers chaque membre de l'équipe éducative
- -d'utiliser une communication courtoise et adaptée en cas de problème ou question en s'adressant directement à la personne concernée
- -de se comporter en cyber-citoyens responsables en utilisant les réseaux sociaux sans porter atteinte à autrui et d'être attentif à l'utilisation qu'en font vos enfants
- -de penser à mettre tout en œuvre pour que votre enfant soit en mesure d'apprendre dans les meilleures conditions : temps de sommeil, réguler les écrans, établir un cadre, mettre des limites sécurisantes et bienveillantes, collaborer positivement avec l'école...

« Les enfants ont, pour grandir et s'épanouir, un urgent besoin de parents qui respirent et prennent le temps de le faire. Pour cela, il n'est sans doute pas inutile de nos jours de leur rappeler qu'une éducation réussie prend le plus souvent la forme d'un savoureux cocktail constitué d'une juste mesure d'intérêt bienveillant, d'un zeste de délicatesse affective et d'une énorme dose de sérénité. » Bruno Humbeeck

**Chaque partie met tout en œuvre pour que vos enfants jouissent d'une scolarité de qualité et d'un environnement qui le fera s'épanouir pleinement ! Votre collaboration nous est indispensable !**

## Gratuité à l'école maternelle : dans notre école cela concerne toute la section maternelle

### Annexe GRATUITE 1 : élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> maternelle



#### DOCUMENT DESTINÉ À INFORMER LES PARENTS D'ÉLÈVES SUR LA GRATUITÉ D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT

Document à remettre aux parents des élèves inscrits :

- en classe d'accueil ou en 1<sup>ère</sup> année de l'enseignement maternel ordinaire
- en 2<sup>ème</sup> année de l'enseignement maternel ordinaire
- dans l'enseignement maternel spécialisé

Madame, Monsieur, Chers parents,

Le Pacte pour un Enseignement d'excellence veut garantir à tous les enfants une école de qualité. Dans ce cadre, de nouvelles règles relatives à la gratuité scolaire sont entrées en application depuis la rentrée 2019-2020. Ces changements concernent principalement le niveau maternel.

Vous trouverez dans ce document les principales règles – nouvelles comme anciennes – concernant les frais scolaires<sup>28</sup> qui peuvent vous être réclamés et ce qui doit vous être fourni pour l'année scolaire 2020-2021.

#### Quelles sont les nouvelles règles dans l'enseignement maternel ?

Désormais, chaque école reçoit 60 € par élève de classe d'accueil, de première et de deuxième maternelle. Avec cet argent, l'école fournira à votre enfant les crayons, marqueurs, classeurs, cahiers, colle, ciseaux, peinture, etc., dont il aura besoin.

L'école peut toujours vous demander d'apporter :

- Le cartable non garni, le plumier non garni et les vêtements de votre enfant (par exemple un t-shirt, un short et des chaussures de sport pour une activité sportive, des bottes et vêtements de pluie pour une sortie scolaire...);
- Les langes, mouchoirs/lingettes, repas et collations de votre enfant.

L'école ne peut pas vous imposer un fournisseur ou une marque, mais elle peut demander qu'un vêtement soit d'une couleur précise. Si l'école souhaite qu'un logo figure sur un vêtement, elle vous fournit ce logo.

Une participation financière peut être demandée pour des activités organisées **durant le temps scolaire** uniquement dans les cas suivants :

- Les **cours de natation** (déplacements compris) ;
- Les activités culturelles et sportives avec un **plafond total de 45 € par année scolaire** (déplacements compris) ;

- Les séjours pédagogiques avec nuitée(s) avec un **plafond total de 100 € sur l'ensemble de la scolarité maternelle de votre enfant** (déplacements compris)<sup>27</sup>.

**Aucun autre frais scolaire et aucune autre fourniture scolaire ne peuvent vous être réclamés.**

L'école de votre enfant ne peut pas vous proposer des **frais facultatifs** (achats groupés, frais de participation à des activités facultatives ou abonnements à des revues).

Les **frais liés aux temps extrascolaires** (temps de midi, garderies du matin et du soir) ne sont pas des frais scolaires et peuvent donc vous être réclamés si votre enfant est concerné.

#### Quelles sont les autres règles importantes à connaître par rapport à la gratuité scolaire ?

- **Aucun droit d'inscription et aucune demande de services** ne peuvent vous être imposés, que ce soit directement par l'école ou indirectement via un autre organisme (ASBL, amicale, association).
- Le journal de classe, les diplômes, les certificats d'enseignement ou les bulletins scolaires sont fournis gratuitement.
- **Aucun paiement ne peut transiter par votre enfant.**
- Votre enfant ne peut pas être impliqué dans le dialogue portant sur les frais scolaires et les décomptes périodiques.
- Le non-paiement des frais scolaires ne peut en **aucun cas être un motif de sanction pour votre enfant** (refus d'inscription, exclusion ou toute autre sanction).

#### Comment l'école communique-t-elle avec les parents en la matière ?

- Une **estimation des différents frais** qui vous seront réclamés doit vous être remise, **par écrit**, en début d'année scolaire. L'école ne peut pas vous demander un forfait unique couvrant tous les frais de l'année scolaire.
- Des **décomptes périodiques** détaillant les frais vous seront communiqués durant l'année scolaire. **Seuls les frais renseignés sur ces décomptes** peuvent vous être réclamés.
- Lorsque les frais scolaires **excèdent 50 €**, vous avez la possibilité d'obtenir un **échelonnement de paiement** (sur demande).
- Les dispositions légales relatives à la gratuité doivent se retrouver au dos des estimations de frais, des décomptes périodiques et dans le règlement d'ordre intérieur de l'école.

#### Que faire en cas de non-respect des règles de gratuité ?

Si vous pensez qu'une des règles en matière de gratuité n'est pas respectée, **nous vous invitons à rencontrer la direction d'école et/ou à en discuter avec vos représentants au Conseil de participation**. Vous pouvez également vous adresser à l'Association de Parents de votre école.

En dernier recours, une plainte peut être déposée auprès de l'Administration générale de l'Enseignement (AGE) : ✉ [gratuite.ensobligatoire@cfwb.be](mailto:gratuite.ensobligatoire@cfwb.be)

Plus d'infos sur : [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

Vous trouverez le [décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre](#) (articles 5, 69, 76, 100 à 102) et toute information complémentaire sur le portail de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Enseignement.be) dans la rubrique : « De A à Z » → Gratuité d'accès à l'enseignement obligatoire.

Nous souhaitons à votre enfant et à vous-mêmes une belle année scolaire.



**Fabrice AERTS-BANCKEN**  
Directeur général

## L'abécédaire

Pour que cette année voit se réaliser ce beau projet du bien vivre ensemble, nous vous proposons **de lire avec attention** l'abécédaire qui vous rappelle les informations utiles et pratiques à la vie quotidienne au Sacré-Cœur.

### A comme Activités du midi

L'ASBL « **ça Crée Midi** » propose à vos enfants des ateliers payants de sport, théâtre, musique, langues, danse, ateliers créatifs, .... Ces activités sont proposées le midi aux enfants qui le souhaitent et ce à partir de 4 ans. Des renseignements plus précis vous parviendront ultérieurement par courrier.

**Responsables des activités** : Madame Annick Geets et monsieur Frédéric De Myttenaere

### A comme assurances scolaires–accidents

En cas d'accident survenant à l'école, les premiers soins y seront administrés. Les décisions urgentes sont prises par l'école en attendant le relais des parents qui seront avertis dans les plus brefs délais.

La partie des frais qui ne serait pas prise en charge par la mutuelle sera normalement remboursée par l'assurance scolaire.

**Attention, celle-ci ne couvre pas le bris des lunettes, le vol et les déprédations de matériel ou de vêtements.**

Chaque accident scolaire est à déclarer au moyen d'un formulaire spécifique à demander au secrétariat.

En cas d'accident grave l'enfant sera acheminé par ambulance aux cliniques universitaires Saint-Luc.

### !!! A comme absences !!!

**Merci de signaler au secrétariat toute absence de votre enfant dès le premier jour.**

Toute absence doit être justifiée par écrit par les parents auprès du professeur. Attention, les absences pour « raisons familiales » ne sont pas acceptées par le vérificateur et sont comptabilisées comme absence injustifiées. Seuls les motifs suivants sont considérés comme justifiés : maladie ou indisposition couverte par un certificat médical, la convocation auprès d'une autorité publique ou un décès. **A partir de 9 demi-jours d'absence injustifiée, un signalement sera effectué auprès du Service de l'obligation scolaire.**

Toute absence de plus de 2 jours consécutifs doit être couverte par un certificat médical à remettre au titulaire dans les plus brefs délais.

La loi sur l'obligation scolaire n'habilite pas la direction à autoriser l'anticipation ou la prolongation des périodes de vacances. Merci d'y être attentif.

### B comme bibliothèque

Du personnel bénévole en assure l'organisation. Durant la semaine, les élèves ont la possibilité d'emprunter un livre choisi. Merci de respecter le règlement de la bibliothèque afin que l'on puisse continuer d'offrir à vos enfants le plaisir de lire !

**Personne responsable** : madame Brigitte Mahieu.

## C comme Centre Psycho-Médico-Social

Notre école est rattachée au centre PMS Place de l'Alma, 3 bte 9 à 1200 BXL

Secrétariat : 02/8965451

L'équipe PMS est à la disposition des élèves, des parents et des enseignants pour toutes questions relatives au développement personnel et social, à l'adaptation scolaire et aux questions d'apprentissage, au choix d'attitudes éducatives appropriées à une situation vécue, à l'orientation, au choix d'études ou de filière de formation. Elle prend en compte les aspects psychologiques, sociaux et de santé qui influencent l'épanouissement global de l'enfant.

**L'équipe PMS se compose :**

- d'une psychologue vangool@pmswl.be
- d'une assistante sociale constant@pmswl.be
- d'une infirmière : fillion@pmswl.be

La partie médicale est confiée au docteur Van Wassenhove : 02/7643080

Les interventions de l'équipe PMS impliquent la gratuité et la garantie du secret professionnel.

*En référence à l'arrêté du gouvernement de la Communauté Française du 19 mai 1995, les parents ont la possibilité de refuser le bénéfice de la guidance individuelle organisée par le PMS. Le formulaire de refus peut être demandé au centre PMS.*

## C comme changement

Tout changement signalétique relatif à la famille (numéro de téléphone, GSM, adresse, adresse mail, situation parentale, garde familiale, autorisation de sortie...) est à signaler **le plus rapidement possible** auprès de la direction ou du secrétariat.

## C comme classes extérieures

L'apprentissage de la vie en groupe, l'éveil au monde extérieur, les activités sportives, l'exploitation pédagogique de toutes les découvertes, le rapprochement avec la nature pour mieux la comprendre, pour mieux la respecter, la rencontre avec d'autres milieux de vie sont autant de facteurs nécessaires à l'épanouissement de l'enfant et qui poussent notre école à la continuité de ces activités.

**Au programme pour l'année scolaire 2020-2021 :**

**-P4 : classes de découverte au Petit Fagnard du 16 au 20 novembre 2020**

**-P2 : classes de ferme à Landenne du 8 au 12 février 2021 (report de l'année 2020)**

La participation de TOUS les enfants est obligatoire, seules des raisons de santé peuvent être prises en compte pour exempter un enfant de ce type d'activité.

Aucun problème financier ne doit empêcher la participation de votre enfant. Les éventuelles difficultés financières seront traitées et solutionnées en toute discrétion par la direction.

**!!! C comme collation : *croquons des fruits (légumes) les mardis et jeudis et buvons de l'eau !***

Nous accordons une importance particulière à une alimentation saine et équilibrée.

Pensez donc à donner à vos enfants une collation saine !

**JOURNEES DES FRUITS OU LEGUMES : *mardi et jeudi*** (apportés par les enfants)

**Chips, bonbons, sucettes, chewing-gum... sont strictement interdits !**

**Toutes boissons pétillantes ou sucrée en canette ou en bouteille en verre ne sont pas autorisées !**

**BUVONS DE L'EAU : chaque enfant apportera une gourde avec de l'eau !**

## C comme Comité des parents

Le comité des parents est composé de parents dynamiques et motivés qui organisent des activités au sein de l'école de manière à créer une ambiance familiale entre enfants, parents et professeurs.

Le bénéfice des activités organisées permet d'améliorer le bien-être des enfants par l'acquisition de matériel divers.

**Le comité est présidé par Monsieur GHILAIN Timothy**

Les activités proposées sont :

- les bourses aux vêtements, aux jouets et vélos
- un souper d'accueil pour les nouvelles familles
- la fancy-fair
- diverses activités organisées par les délégués de classes

Une première réunion aura lieu en début d'année et la date vous sera communiquée par courrier.

TOUS les parents désireux de donner un peu de temps à l'organisation de ces actions sont les bienvenus !

<b>C</b> comme congés scolaires 2020-2021 et conférences pédagogiques
---

Congé d'automne	Du lundi 2 au 6 novembre 2020
Commémoration du 11 novembre	Mercredi 11 novembre 2020
Vacances d'hiver	Du lundi 21 décembre 2020 au vendredi 1 janvier 2021
Congé de détente	Du lundi 15 février au vendredi 19 février 2021
Vacances de printemps	Du lundi 5 avril au vendredi 16 avril 2021
Congé (récupération 1 mai)	Vendredi 30 avril 2021
Congé de l'Ascension	Jeudi 13 et vendredi 14 mai 2021
Lundi de Pentecôte	Lundi 24 mai 2021
Les vacances d'été débutent le	Jeudi 1 juillet 2021

**Conférences pédagogiques** : cours suspendus et garderie organisée :

Section maternelle et primaire :

-Lundi 26 octobre 2020

-Jeudi 21 janvier 2021 : **UNIQUEMENT LA SECTION MATERNELLE**

-Vendredi 5 février 2021 (à confirmer)

-Lundi 22 mars 2021 (à confirmer)

<b>C</b> comme Conseil de participation
---

Ce conseil vise la construction d'une culture de participation au sein des écoles. Des membres du Pouvoir Organisateur, du personnel de l'école et des parents siègent à ce conseil. Il est présidé par le directeur.

Une première réunion dans le courant du premier trimestre : date encore à déterminer.

## D comme dialogue

Pour une communication adéquate et constructive, nous vous invitons à nous partager **au plus vite** tout problème ou difficulté rencontrée. Toute communication peut se faire via le journal de classe de votre enfant et **sur rendez-vous** auprès de la personne concernée. Nous prendrons ainsi le temps nécessaire pour répondre au mieux à vos demandes, questions, difficultés....

## E comme étude **POUR TOUS** (organisée par ASBL Promosport et dirigée par les enseignants)

Une étude dirigée, par groupe d'âge, est organisée de 15h45 à 16h45 les lundis, mardis et jeudis tout au long de l'année scolaire pour **TOUS les enfants présents à l'école durant cette période** sur simple inscription auprès de l'ASBL Promosport.

**L'étude débutera le jeudi 3 septembre 2020.**

## E comme entrée de l'école : en période Covid19

### **MATIN**

Section maternelle : **Un seul parent accompagne l'enfant et l'adulte DOIT porter le masque** Entrées **UNIQUEMENT par le chemin longeant le bâtiment des Chiros** qui vous conduira dans la petite cour d'où vous pourrez entrer dans le couloir du rez-de-chaussée.

Accueil en garderie dans le réfectoire de 7h30 à 8h30. De 8h30 à 9h, vous pouvez conduire votre enfant directement en classe, l'enseignante vous y accueille. **Sorties par la petite grille dans la grande cour pour respecter le sens de circulation. Les grilles seront fermées à 9h précises.** Merci de respecter les horaires !

Section primaire : Entrée **UNIQUEMENT** par la grille centrale de la cour **SEULS les enfants entrent dans la cour** (les parents s'arrêtent à la grille). Accueil en garderie dès 7h30 dans le réfectoire ou dans la cour selon la météo. A partir de 8h20, tous les élèves montent librement en classe où les enseignants les accueillent. **La grille sera fermée à 8h30 précises.** Merci de respecter les horaires de début des cours !

Au-delà de ces heures, les entrées et sorties se font **EXCLUSIVEMENT** par la petite grille de la cour de récréation rue François Vander Elst.

**Une zone de Kiss & Ride** est à votre disposition devant la grille afin de **déposer rapidement** vos enfants en toute sécurité.

Pensez à la sécurité de vos enfants aux abords de l'école en modérant votre vitesse et en étant vigilants aux usagers faibles (cyclistes et piétons).

## F comme farde de communication et farde « facteur »

Chaque enfant sera en possession d'une farde de « communication » en primaire et d'une farde « facteur » en maternelle, dans laquelle vous trouverez régulièrement des documents officiels et informatifs importants transmis par l'école ou par l'enseignant de vos enfants. **Pensez donc à la consulter quotidiennement afin de recevoir à temps l'ensemble des informations !**

## F comme farde d'évolution pour la section primaire

Afin de suivre l'évolution des acquis de vos enfants une farde d'évolution reprenant l'ensemble des évaluations vous sera remise par le titulaire de votre enfant. **Les dates et le nombre de remise de farde pourront être adaptés selon les années, l'enseignant vous donnera des précisions lors de la réunion de rentrée.**

## F comme frais

Deux notes de frais vous seront communiquées séparément :

1. **une note de frais scolaires** (natation et transport, activités sportives et culturelles, ouvrages conseillés, achats groupés, classes extérieures.....)

Cette note, accompagnée d'un bulletin de virement au nom de l'école, vous sera transmise **chaque trimestre** (novembre, février, mai) via la fardes communication de votre enfant. Nous vous demandons d'honorer cette facture dans les **plus brefs délais**.

**Les classes extérieures sont gérées par une facturation séparée qui vous permettra de payer le solde en une ou plusieurs mensualités** : les frais à prévoir s'élèvent à environ 180 euros pour les classes extérieures d'une durée de 5 jours et de 650 euros pour les 10 jours de classes de neige, le prix variant selon les activités proposées.

2. **une note de services** (garderies du matin, surveillances de midi et repas) (voir tarifs à garderie et à repas)

Une feuille de compte vous parviendra **tous les trimestres. Merci de la compléter et de la retourner, sans tarder au titulaire de votre enfant. Le secrétariat établira votre facture qui vous sera transmise pour paiement. Il s'agit de services payants, tout défaut de paiement entraînera un non accès aux services proposés.**

Une estimation de l'ensemble des frais pour l'année vous sera transmise à la rentrée.

Le décompte des frais s'effectuera lors de chaque facturation trimestrielle pour les frais scolaires et de façon mensuelle pour les frais extrascolaires.

## G comme garderie du matin

**Horaire et tarif :**

- **le matin** : tous les jours de la semaine à partir de 7h30.

Un montant de 1 € vous sera demandé par enfant qui arrive avant 8h.

## G comme garderie du soir et du mercredi après-midi : ASBL Promosport

Voir double page en fin de fascicule

## G comme gymnastique et sport

**Equipement :**

- **Maternelles** : sandales de gymnastique sans lacet.
- Primaires :
  - T-shirt blanc uni sans dessin
  - sandales de gymnastique sans lacet
  - short bleu
  - pas de bijoux et cheveux longs attachés

**Nous vous rappelons que le cours de gymnastique et de natation sont des cours soumis à l'inspection et donc obligatoires. Toute exemption doit être motivée par écrit à l'attention du professeur chargé du cours. Si la dispense dépasse 2 semaines, un certificat médical sera exigé.**

## H comme horaire

Accueil des élèves dès 7h30.

SECTION MATERNELLE	SECTION PRIMAIRE
8h30 à 8h55 Accueil des enfants (Papa, maman : merci de quitter la classe <b>avant</b> la sonnerie de <b>9h</b> ).	8h30 début des activités d'apprentissage
9h Début des activités	10h10 récréation
10h25 Récréation	10h25 reprise des activités d'apprentissage
10h50 Reprise des activités	12h05 repas et récréation
11h30 Repas	13h30 reprise des activités d'apprentissage
12h00 Récréation ou sieste (12h30 de Toussaint à Pâques)	15h25 fin des cours
13h30 Reprise des activités et fin de la sieste	15h45 étude dirigée
15h25 Fin des activités	16h45 fin de l'étude
15h35 Garderie	

**18h30 FERMETURE DE L'ECOLE**

**Merci à chacun de respecter cet horaire afin d'éviter de perturber les activités d'apprentissage.**

**TOUT RETARD ENGENDRE POUR VOTRE ENFANT, SON ENSEIGNANT ET LE GROUPE CLASSE des troubles de l'attention et de la concentration et des difficultés à entrer en activité.**

**Rappel ROI :** « *Tout élève a l'obligation de fréquenter effectivement et assidument les cours. S'il ne le fait pas, la réglementation prévoit qu'il perde la qualité d'élève régulier et ne puisse dès lors plus prétendre à la sanction des études et donc à la réussite de son année scolaire.* »

### **Les retards**

*Le début des cours est fixé à 8h30 le matin et à 13h30 l'après-midi. Les enfants arriveront au moins 5 minutes avant le début des cours. Cependant, les enfants des classes maternelles peuvent être conduits en classe le matin de 8h30 à 8h55. En cas de retards trop fréquents, les parents seront convoqués afin de prendre des mesures adéquates.*

*a) Obligations pour l'élève:*

*> Participation aux cours:*

*L'élève soumis à l'obligation scolaire (dès l'année de ses six ans) est tenu de participer à tous les cours (y compris la natation, la gymnastique et le néerlandais) et activités pédagogiques. Toute dispense éventuelle ne peut être accordée que par le chef d'établissement ou son délégué après demande dûment justifiée.*

*b) Obligations pour les parents :*

*> Veiller à ce que le jeune fréquente régulièrement et assidûment l'établissement. »*

## J comme journal de classe

Un outil précieux qui permet de suivre l'évolution de votre enfant et de communiquer avec son titulaire.

Nous vous demandons de le vérifier et de le signer **TOUS les jours**.

En maternelle, l'équivalent est la farde « facteur » dans laquelle vous trouverez les communications concernant la vie en classe. Elle est à consulter à chaque fois qu'elle revient à la maison, merci d'y veiller.

## M comme MAIL...pour les envois de documents officiels

Dans un souci de facilité et de respect de l'environnement...petit à petit nous communiquerons avec vous via votre boîte mail pour l'envoi de documents officiels...donc pensez à la consulter et n'oubliez pas de nous communiquer au secrétariat tout changement d'adresse électronique.

## N comme natation

**Equipement** : bonnet orange (en vente à l'école à 5€ à remettre sous enveloppe au professeur) demandé par les piscines afin de garantir une certaine sécurité et visibilité + maillot une pièce pour les filles, pas de maillot short pour les garçons.

### **Piscines :**

**Primaires** : « Sportcity » à Woluwé Saint Pierre. Coût : abonnement 55€ (vacances et we inclus) + transport en car.

**Maternelles** : Triton à Evere, le mercredi (10 séances par an) pour les 4-5 ans.

**Nous vous rappelons que le cours de gymnastique et de natation sont des cours soumis à l'inspection et donc obligatoires. Toute exemption doit être motivée par écrit à l'attention du professeur chargé du cours. Si la dispense dépasse 1 semaine, un certificat médical sera exigé.**

## O comme objet perdus

Nous vous demandons de veiller à marquer les vêtements et accessoires de vos enfants. L'école décline toute responsabilité en cas de détérioration ou perte et vol de vêtements et objets de valeur. Les objets trouvés sont stockés dans une manne dans le couloir en face du bureau de la direction.

**En fin de trimestre, tous les objets non récupérés seront donnés à des associations caritatives.**

## O comme objets interdits à l'école

**Nous vous rappelons que tout objet de valeur (bijoux...) ou jeux de la maison ne sont pas les bienvenus à l'école et nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation.**

**OBJETS STRICTEMENT INTERDITS DANS l'enceinte de L'ECOLE : GSM, tablette, IPad, iPhone, Jeux électroniques... : le non-respect de cette règle entraîne une confiscation immédiate d'un mois.**

## O comme oublié

Attention, il n'est pas admis que les enfants retournent en classe après la fin des cours pour reprendre tout objet qui aura été oublié.

## P comme photos

Chaque année, des photos de votre enfant vous seront proposées sans aucune obligation d'achat. Le bénéfice permettra l'achat de matériel pédagogique.

Photos individuelles et de classes : dans le courant du mois d'octobre.

## P comme présence à l'école

**Section primaire et TROISIÈME MATERNELLE : présence régulière OBLIGATOIRE (cfr. A comme absence)**

**Section maternelle (accueil-M1-M2) :** Nous vous demandons d'amener régulièrement votre enfant à l'école afin de lui offrir une continuité dans ses apprentissages et son évolution.

**R/ Nous insistons pour que votre enfant soit présent au moins 8 matinées sur le mois de septembre, il sera ainsi considéré comme inscrit dans notre école.**

## R comme remboursement

**Plus aucun remboursement ne sera effectué à partir du moment où l'enfant est inscrit à l'activité ou au service.**

Toute demande d'un éventuel remboursement pour raison exceptionnelle, s'effectuera par le service comptable avec demande préalable auprès du secrétariat.

## R comme réduction familles nombreuses

Une réduction de 20% est accordée au troisième enfant d'une même famille inscrit dans l'école **UNIQUEMENT sur le prix des repas.**

Les familles concernées peuvent modifier eux-mêmes le tarif de la note de frais de leur troisième enfant (voir tarif ci-dessous).

## R comme repas

**PRIX : 1 euros est demandé pour assurer la surveillance du temps de midi**

-pique-nique : 1€/jour

-pique-nique et potage : 1,70€/jour

-potage-repas chaud-dessert : 4,50 €/jour

**!!! LES REPAS CHAUDS DEBUTERONT LE LUNDI 7 SEPTEMBRE.** Ils sont fournis par le traiteur « TCO » (lire informations pages 20 et 21).

## R comme réunion des parents en période de Covid19

Une réunion collective de rentrée sera organisée en ce début de nouvelle année scolaire pour la section maternelle et primaire afin de vous informer de l'organisation de la classe, des méthodes pédagogiques utilisées, des compétences développées, des évaluations, des projets... **Suite à la crise sanitaire la formule habituelle sera adaptée : rencontre directement en classe avec l'enseignant : un seul parent et port du masque OBLIGATOIRE**

**A VOS AGENDAS :**

- SEMAINE DU 7 septembre pour la section maternelle : le jour et l'heure vous seront communiqués via l'enseignant de votre enfant
- SEMAINE DU 16 septembre pour la section primaire le jour et l'heure vous seront communiqués via l'enseignant de votre enfant

D'autres réunions individuelles seront organisées par le titulaire de votre enfant, dans le courant de l'année, les informations vous seront transmises par courriel.

## S comme sortie des classes et fin des cours : en période de Covid19

**Nous vous rappelons quelques précisions pour garantir la sécurité de tous lors de la fin des cours :**

### **ORGANISATION :**

Section maternelle : **Un seul parent accompagne l'enfant et l'adulte DOIT porter le masque.** Entrées **UNIQUEMENT par le chemin longeant le bâtiment des Chiros** qui vous conduira dans la petite cour d'où vous pourrez entrer dans le couloir du rez-de-chaussée. Ouverture de la grille dès 15h15. Pour éviter les regroupements sur le trottoir, une zone d'attente sera dessinée dans la petite cour. A 15h25 entrée dans le bâtiment et reprise des enfants de 15h25 à 15h40 dans les classes. A partir de 15h45 les enfants seront repris dans les locaux de garderie : classes maternelles du rez-de-chaussée ou au réfectoire. **La sortie se fait via la petite grille dans la grande cour de récréation en suivant le sens de circulation.**

Section primaire : à 15h25 : **Au réfectoire** se rassemblent uniquement les enfants qui restent à la garderie. **Les enfants qui vont à l'étude iront 15 minutes à la salle de gym avant de rejoindre leur local d'étude.** **Grande cour** : se rassemblent uniquement les enfants qui sont repris par un adulte. Ils vous attendront dans les zones qui leur seront attribuées. **Les parents n'entrent PAS dans la cour ET attendent leurs enfants dans la « zone parents » prévue à cet effet à la grille des pompiers. Un seul parent et l'adulte DOIT porter le masque. Merci de quitter la cour le plus rapidement possible.**

Les enfants munis d'une carte de sortie quittent l'école via la grille centrale.

**Pour rappel : la garderie payante commence dès 15h45 !**

**Après 15h45 : entrées par la grande grille centrale et sorties par la petite grille.**

### **ATTENTION**

- Seuls les enfants en possession d'une carte de sortie peuvent quitter l'école sans être accompagnés
- Les autres enfants attendent leurs parents dans la cour de récréation
- Les parents sont invités à récupérer leurs enfants dans la cour de récréation, zone prévue à cet effet, et à la quitter rapidement afin de permettre une meilleure surveillance des autres enfants.
- Aucun surveillant ne laissera sortir un enfant de l'école sans qu'il soit accompagné, il est donc **INUTILE de s'arrêter devant l'école et de klaxonner pour que votre enfant vous rejoigne.**
- Toute modification pour la reprise de votre enfant doit se faire via un motif écrit ou via mail.

## TRAVAUX...ils sont enfin terminés et nous avons déménagé...

Nous serons heureux de vous accueillir dans nos nouveaux espaces :

Dans le bâtiment rénové vous trouverez :

-au rez-de-chaussée : le secrétariat, le bureau de la direction et le réfectoire

-premier étage & deuxième étage : le cycle 5-8

Dans le bâtiment principal vous trouverez :

-au rez-de-chaussée : accueil-M1-M2

-premier étage : P3-P4 & salle des professeurs

-deuxième étage : P5-P6 & local de néerlandais

-troisième étage : salle de gym & psychomotricité

Dès septembre 2019 : Notre nouveau partenaire pour des repas de qualité à offrir à nos élèves :

Spécialisée en repas à destination des collectivités, TCO Service propose une restauration traditionnelle et de qualité, tout en s'inscrivant dans une démarche responsable et durable.

Nous réintégrons dans nos menus des ingrédients souvent oubliés en restauration collective, tels que les lentilles, les pois chiches, le quinoa, le boulgour, la semoule de blé complet, l'orge perlé, les betteraves rouges, le fenouil ou le céleri rave. Vos enfants pourront ainsi apprécier une richesse de goûts authentiques et naturels.

L'achat de matières premières non transformées est une priorité. Produits lyophilisés, flocons de pommes de terre, sauces prêtes à l'emploi ou plats semi-préparés ne sont pas au menu de TCO Service. La qualité des viandes est également strictement contrôlée.



Chaussée de La Croix 92 - 1340 Ottignies-LLN  
Tél : 010 / 41 78 39  
Fax : 010 / 41 12 28  
Email : [info@tcoservice.com](mailto:info@tcoservice.com)  
[www.tcoservice.com](http://www.tcoservice.com)

CUISINES  
COLLECTIVES  
RESPONSABLES



**TCO  
SERVICE**

## NOS ENGAGEMENTS :

- 1 Sélection rigoureuse des matières premières
- 2 Produits frais, locaux et de saison
- 3 Ingrédients issus de l'agriculture biologique (TCO Service est certifié BIO)
- 4 Ingrédients issus des circuits courts
- 5 Traçabilité des produits
- 6 Repas savoureux au goût authentique
- 7 Menus variés et équilibrés réalisés par une diététicienne
- 8 Menus en accord avec les recommandations du PNNS
- 9 Un repas végétarien par semaine
- 10 Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire
- 11 Personnel compétent et expérimenté
- 12 Programme d'éducation au goût



## DES REPAS AU GOÛT AUTHENTIQUE « COMME A LA MAISON »

Les repas sont réalisés avec les mêmes ingrédients que ceux que vous utilisez à la maison. La seule différence est qu'ils sont produits en grande quantité. Leur goût est authentique et savoureux.

Les menus présentés chaque mois sont construits en collaboration avec le chef de cuisine et les diététiciennes. Ils sont adaptés au goût des enfants.

Les repas scolaires proviennent de la cuisine de votre école ou d'une cuisine située à proximité de celle-ci. Toutes les mesures y sont prises pour limiter le risque alimentaire depuis la réception des matières premières jusqu'à la livraison dans l'école.

Nos diététiciennes réalisent des animations d'éducation au goût et vont à la rencontre de vos enfants car le goût se construit au quotidien. Manger est un plaisir.

## DU PERSONNEL QUALIFIÉ ET FORMÉ À L'ALIMENTATION SAIN ET DURABLE.

Les cuisiniers et leur savoir-faire sont mis à l'honneur. Ils sont recrutés pour leur expérience en cuisine traditionnelle et sont formés par TCO Service en alimentation durable.

Une société à taille humaine mettant tout en œuvre pour répondre aux demandes spécifiques de ses clients (cuisine sur place ou livraisons).

Chez TCO Service, nous privilégions des ingrédients proches de chez nous. Nous vous garantissons des repas de qualité, frais, diversifiés, locaux, durables, de saison...

Les saveurs sont authentiques, reconnaissables, franches et les couleurs sont vives et contrastées.



Garderie du soir et du mercredi après-midi : ASBL Promosport

## HORAIRES EXTRASCOLAIRE PRIMAIRES

Jeux animés : reprise de l'enfant quand vous voulez - pas d'inscription

Soutien aux devoirs : reprise à 16h45 - inscription OBLIGATOIRE

### LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI

15h25 - 15h45	Accueil GRATUIT
15h45 - 16h45	Soutien aux devoirs ou jeux animés ou activités thématiques (vendredi)
16h45 - 18h30	Tournante d'activités + jeux animés

### MERCREDI

12h05 - 12h30	Accueil GRATUIT
12h30 - 13h	diner
13h - 15h	Tournante d'activités thématiques + jeux animés
15h - 18h30	Tournante d'activités + jeux animés

## HORAIRES EXTRASCOLAIRE MATERNELLES

jeux animés : reprise de l'enfant quand vous voulez - pas d'inscription

activité : reprise de l'enfant à la fin de l'activité - inscription obligatoire

### LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

<b>15h25 - 15h45</b>	Accueil GRATUIT	
<b>15h25 - 16h</b>	temps pour le goûter	
<b>16h - 17h</b>	activités thématiques	ou <span style="background-color: #FFFF00; padding: 5px;">jeux animés</span>
<b>17h - 18h30</b>	jeux animés	

### MERCREDI

<b>12h05 - 12h30</b>	Accueil GRATUIT	
<b>12h30 - 13h</b>	diner	
<b>13h - 15h</b>	activités thématiques	ou <span style="background-color: #FFFF00; padding: 5px;">jeux animés</span>
<b>15h - 18h30</b>	jeux animés	

## TARIFS maternelles et primaires

en semaine	par minute	par tranche
avant 15h45	GRATUIT	0 €
15h45-16h30	0,044 €	1,980 €
16h30-18h30	0,017 €	2,040 €
	<b>TOTAL maximum (de 15h45 à 18h30)</b>	<b>4,020 €</b>

  

mercredi	par minute	par tranche
avant 12h30	GRATUIT	0 €
12h30-15h00	0,027 €	4,05 €
15h00-16h	0,050 €	3,00 €
16h-18h30	0,017 €	2,55€
	<b>TOTAL maximum (de 12h30 à 18h30)</b>	<b>9,60 €</b>

## INSCRIPTIONS

Pour les activités uniquement :stockel@promo-sport.be ou 0471/890492

## La sagesse de l'arbre

- Ami, lui dis-je d'abord, comment saurai-je celui que je dois « être » ?

- En grandissant, mon petit...

Ainsi l'arbre poussant (s'il était conscient) ne découvrirait que peu à peu celui qu'il devient et doit devenir ; platane, chêne ou peuplier. Et si le platane voulait être chêne, et si le chêne voulait être peuplier, ils n'y parviendraient pas et seraient « mal-heureux », car « mal dans leur écorce ».

Sois toi-même. Enrichis-toi des autres, mais ne les copie pas. C'est de « toi » que les autres ont besoin. Ne joue pas ta vie. Même si ton « personnage » est réussi, c'est de ta vie et non de ta « comédie » que le monde a besoin.

- Et comment saurai-je ce que je dois « faire » ?

- En grandissant, ... là où tu es, ...au moment où tu vis, ...avec les personnes qui t'entourent...

...Comme l'arbre.



## Merci

Merci d'avoir pris le temps de lire ce livret et de le conserver tout au long de l'année.

Merci à chacun de vous de prendre également connaissance des projets éducatif, pédagogique et d'établissement ainsi que du règlement des études et du règlement d'ordre intérieur qui sont en ligne sur le site de l'école : [lesacrecoeur.be](http://lesacrecoeur.be)

Nous souhaitons remercier particulièrement chacun de nos partenaires : bénévoles, membres du comité des fêtes, de l'association de parents et ainsi que toutes les personnes qui contribuent également au bien-être des enfants au sein de l'école.

Belle année scolaire à tous !

L'équipe éducative du Sacré-Cœur

